

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50 Six mois. 26.00 Un an. 50.00

INSÉRIONS: Annonces: la ligne. 20 c. Réclames: » 30 c. Faits divers: » 50 c.

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 13 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continué, jusqu'à réception d'une contre-lettre.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAYAT, LAFFITTE et C<sup>o</sup>, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

Service particulier du Journal de Roubaix.	
Actions Banque de France	3250 00
• Société. gén. détaché	463 00
• Crédit foncier de France	640 00
• Chemins autrichiens	543 00
• Lyon	1037 00
• Est	628 00
• Ouest	695 00
• Nord	1306 00
• Midi	800 00
• Suez	752 00
• Péruvien	00 00
Actions Banque ottomane (ancienne)	000 00
• Banque ottomane (nouvelle)	355 00
Londres court	25 16 50
Crédit Mobilier	162 00
Turc	930 00

DEPECHE COMMERCIALES	
New-York, 4 janvier.	
Change sur Londres, 4.82 0/0; change sur Paris, 5.18 3/4.	
Valeur de l'or 162 3/8.	
Café good fair, (la livre) 17 3/4	
Café good cargo, (la livre) 13.	
Marché calm.	
Dépêches de MM. Schlagerhaufen et C <sup>o</sup> , représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez:	
Havre, 5 janvier.	
Ventes 400 balles, calme, ferme, comme hier.	
Liverpool, 5 janvier.	
Ventes 7.000 balles, marché soutenu, sans changement.	
New-York, 5 janvier.	
New-York, 11 1/4.	
Ricotta 160,000 b.	
Ne w-Orleans low middling 80 1/2.	
à Savannah 77	

Le Journal de Roubaix publie la note suivante dont le Comité conservateur lui a demandé l'insertion:

Le Comité conservateur avait pensé qu'en présence des questions considérables soumises à l'étude du Conseil municipal de Roubaix — telles que l'emprunt de huit millions et les grands travaux d'utilité publique — il était indispensable d'écarter la politique des élections de dimanche prochain. Pour sauvegarder ces intérêts si importants, le comité était résolu à tous les sacrifices compatibles avec sa dignité.

Il pria deux de ses membres de se rendre chez l'un des chefs reconnus du parti républicain et de lui transmettre le vœu de la réunion. Cette démarche fut faite dans la soirée de mercredi.

Les délégués exposèrent les motifs si honorables qui faisaient agir leurs amis; ils constatèrent les exigences de la situation municipale à Roubaix et proposèrent de laisser de côté la politique pour ne songer qu'aux affaires de la ville.

Ils déclarèrent que le Comité, désireux d'arriver à une entente loyale, et tenant compte des préférences politiques manifestées par la majorité des électeurs roubaixiens dans les derniers scrutins, abandonnait, comme premier gage de cette entente, la majorité au parti républicain dans le Conseil municipal.

Cette majorité devait être assez considérable pour assurer à la gauche la nomination du délégué sénatorial. Ce point ainsi résolu, chaque part pouvait, selon le Comité, choisir dans son sein les hommes les plus aptes par leur intelligence, leur savoir, leur expérience, à servir efficacement les intérêts roubaixiens.

La personne qui reçut les délégués leur déclara que le projet d'une liste de conciliation avait été discuté aussi dans le Comité républicain, mais qu'il avait été repoussé par la majorité et que toute nouvelle tentative dans ce sens semblait désormais inutile.

Le Comité conservateur a voulu porter ces faits à la connaissance de l'opinion publique qui les jugera. Déterminé à ne pas engager une nouvelle lutte politique pour les élec-

tions municipales, il invite ses amis à s'abstenir dans le scrutin de dimanche prochain et à laisser ainsi à leurs adversaires toute la responsabilité, dans le présent et dans l'avenir, de la situation nouvelle que créera à la ville de Roubaix l'avènement aux affaires de tous les candidats patronnés par le comité républicain.

### Bulletin du jour

Après les deux semaines de calme relatif que nous venons de traverser, grâce au silence de la tribune, nous allons, dans quelques jours nous retrouver en proie aux malsaines agitations du parlementarisme. C'est, en effet, mardi prochain, que les chambres reprennent leurs travaux et tout fait pressentir que la session sera fertile en tumultueux incidents et en stériles débats.

Les naifs auraient pu croire que les gauches satisfaites d'avoir obtenu un ministère pris dans la majorité, lui apporteraient un concours d'autant plus dévoué, qu'il s'était attaché, dès ses débuts à mériter leurs sympathies en imitant à leurs haines et à leurs convoitises tous les fonctionnaires de l'ordre administratif, mais il paraît que les hémicordes de préfets, de secrétaires généraux, de sous-préfets, de maires, de juges de paix n'ont pu parvenir à désarmer les rancunes de nos farouches républicains.

Malgré les gages d'excessives complaisances, pour ne pas dire de servilité, donnés par le cabinet du 13 décembre, aux diverses fractions des gauches, celles-ci n'en persistent pas moins à le tenir en défiance, à tel point qu'elles prétendent maintenir à côté de lui le comité des Dix-Huit pour peser sur ses résolutions et au besoin pour lui imposer ses volontés.

Cependant on assure que le ministère est formellement décidé à faire acte d'indépendance en demandant dès l'ouverture de la session, le vote total du budget que la majorité républicaine voudrait restreindre au régime humiliant des douzièmes provisoires; la dissolution du comité des Dix-Huit qui est une création essentiellement inconstitutionnelle; l'ajournement des propositions d'amnistie; et le rejet de toute proposition tendant au rétablissement de la garde nationale; la validation rapide et sans enquêtes des élections qui restent à examiner.

Si tel était le programme du ministère du 13 décembre, nous ne pourrions qu'y applaudir. Mais ses défaillances de la première heure, nous donnent le droit de douter de l'énergie de ses résolutions. En supposant même que le ministère ait conçu le dessein qu'on lui attribue, nous ne savons sur quel fondement, nous ne le croyons ni de tempéramment, ni de taille à prendre devant les gauches une attitude si pleine de netteté et de fermeté. Il est possible que pendant les vacances le ministère ait senti la nécessité de réagir contre l'esprit révolutionnaire; mais qui oserait nous garantir que lorsqu'il se trouvera en présence de la majorité radicale de la Chambre, ses vaillantes résolutions ne s'évanouiront pas comme la fumée qu'emporte le vent?

Admettons qu'il tente l'aventure; M. Gambetta n'aura qu'à paraître à la tribune et sur un simple froncement de sourcil du Jupiter des gauches, le ministère tomberait foudroyé. Il est dans la destinée du cabinet Dufaure d'être sans initiative, sans volonté, sans autorité. Il y a bien une majorité de coalition dans la Chambre, mais ce n'est pas le ministère qui mène cette majorité, c'est cette majorité qui mène le ministère. Ce n'est donc pas une majorité de gouvernement, c'est une majorité d'opposition, une majorité toute puissante pour détruire et radicalement impuissante à rien conserver, à rien fonder. Cela est si vrai que le ministère républicain du 13 décembre, va avoir contre lui, dans la Chambre, non point les conservateurs, mais les républicains eux-mêmes, qui l'ont porté au pouvoir.

L'expérience va donc cette fois être décisive; elle démontrera la vérité de cet axiome de M. Thiers: « La République sera conservatrice, ou elle ne sera pas! » Or, comme les républicains ne veulent pas de la République conservatrice, on peut en conclure que ce sont eux qui enterreront définitivement la République, car après ce dernier « essa loyal » il n'y aura plus à y revenir!

### INFORMATIONS

M. le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts, vient d'adresser à M.M. les Recteurs d'Académie la circulaire suivante: « La Chambre des députés a décidé qu'une commission serait chargée de procéder à une enquête sur les opérations électorales des 14 et 28 octobre 1877.

« Le respect dû à la volonté des représentants de la Nation doit s'associer au respect de la hiérarchie administrative et des conditions fondamentales de tout gouvernement. « Vous devez donc vous tenir à la disposition des commissaires enquêteurs, leur fournir les moyens d'accomplir leur mission et me communiquer à l'avance les pièces et documents que vous auriez à leur produire.

« Nous avons intérêt à assurer la liberté et la sincérité des opérations électorales. C'est le grandeur du pays, c'est son élévation morale qui est notre but; mais en aidant à constater avec sincérité et sans autre passion que celle de la vérité et de la justice, tous les faits qui se rattachent à la période de la lutte que nous venons de traverser, vous devez toujours vous renfermer dans les règles d'une action régulière.

« Nous ne devons pas affaiblir les ressorts du pouvoir qui est placé entre nos mains et qui doit assurer l'existence de la République. « Notre politique, c'est une politique d'ordre, d'apaisement et de liberté. Il est indispensable que vous vous en inspirez pour empêcher des difficultés de naître et, dans les cas qui vous paraîtraient graves, vous devez m'en référer. Nous parviendrons toujours, j'espère, à éviter par un examen attentif et de bonne foi, des conflits que nous serions les premiers à regretter.

« De votre esprit de conduite et de votre tact administratif, dépend le succès de la politique que vous devez servir avec nous. »

On s'occupe très-activement, au ministère de l'Instruction publique, de la réorganisation des Conseils départementaux et de la situation faite par le dernier ministère aux inspecteurs d'académie et aux inspecteurs primaires.

La séance de mardi sera très courte, à l'une et à l'autre Chambre, qui se séparera immédiatement, après avoir fixé l'ordre du jour de la séance de jeudi; élection du bureau.

Au Sénat, les membres du bureau sortants seront réélus, on se bornera à remplacer M. le général d'Aureilles de Paladine, décédé, comme questeur, et M. de Saint-Vallier, nommé ambassadeur, comme secrétaire. A la Chambre des députés, la composition du bureau se sera plus modifiée; un membre de l'Union républicaine remplacera M. Lepère, à la vice-présidence, et un membre du centre gauche, M. Savary au secrétariat. Ces deux groupes se réuniront avant la rentrée pour désigner leurs candidats.

Certains journaux ont annoncé que des sénateurs de droite avaient l'intention d'interpeller M. le ministre de l'Intérieur sur le dernier mouvement préfectoral. Nous croyons être en mesure d'affirmer, dit le Moniteur, que cette assertion est dénuée de fondement.

Par contre, il se pourrait qu'une interpellation fût déposée au Sénat par des membres de la droite touchant les indemnités qu'il a été question, dans ces derniers jours, d'attribuer à certains fonctionnaires révoqués après le 16 mai.

On annonce que M. Lefebvre de Laboulays, fils du sénateur, est nommé ministre plénipotentiaire à Lisbonne.

Le bruit de la mort de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans et sénateur inamovible, a couru hier à Paris avec une certaine persistance.

de les trouver qu'un gland au pied d'un chêne. Trois milliards! Et là-dessus les bons républicains affolés par ce chiffre magique qui représente tant de pots de vin, tant de bénéfices, des commodes, s'écrient avec un lyrisme tout blique: on a trouvé cinq milliards pour bérer le territoire, on en trouvera bien six pour assurer notre prospérité, pour nous donner du travail?

M. Freycinet n'a point voulu de son crétaire d'Etat au département dont possède le portefeuille. Comme Médée, il dit: Moi seul et c'est assés! Qu'on donne donc trois milliards à manoeuvrer à M. de Freycinet, si on a assez de confiance en lui pour cela dans ce créateur pays de France et espérons qu'il aura mieux dirigé ces fonds qu'il ne dirige les armées de la Loire. En attendant, nous n'éprouvons aucun scrupule à déclarer que M. de Freycinet a reconnu, depuis un mois à peine, qu'il fait partie du cabinet, la vérité de l'axiome de Gribouille: Quand il pleut, tombe de l'eau.

M. Dufaure lui aussi a fait une découverte. Il a pu rendre compte que les hors l'œuvre servis jusqu'à présent aux apôtres républicains n'ont pas le moins du monde satisfait les estomacs? M. Dufaure sera obligé de s'abstenir de la m. g. rature comme M. de Marcère a s'abstenir de préfetures. Le ministre de l'Intérieur ne lui dit tous les jours, le comité de la commission d'enquête le lui répète, et le comité des 18 le lui confirme.

L'affaire d'Alençon a mis le feu à toutes les poudres. Quoi! s'est écrié M. le Marcère, un des vice-présidents du Tribunal n'a pas daigné attendre seulement cinq minutes un de ses meilleurs préfets! Pourquoi le préfet se faisait-il attendre, riposte M. Dufaure? Le magistrat ne peut conserver son siège, dit M. de Marcère. Que votre préfet s'en aille, si cela lui plaît reprend M. Dufaure. De là une grosse querelle dans le ministère, qui n'est pas encore apaisée, car M. Dufaure tient bon; il veut opérer les modifications dans son personnel à son heure, comme il l'entend et comme il le juge convenable et il n'est pas disposé à obéir au comité des 18, comité sans mandat qui persiste pour maintenir son existence et son importance à un décerner un lui-même tous les jours.

Les élections municipales se passent-elles probablement avant que M. Dufaure ne soit nommé à être impitoyable pour tout ce qui n'est pas républicain. M. Dufaure est un homme de gouvernement avant tout, sa circulaire aux procureurs généraux le prouve suffisamment. Il serait à désirer que ses collègues de l'Intérieur et de l'Instruction publique eussent été inspirés par les mêmes sentiments dans leurs circulaires analogues. Mais si le comité des Dix-Huit n'a aucune influence sur M. Dufaure, il n'en est pas de même pour les autres ministres qui se tiennent volontiers courbés devant cette autorité révolutionnaire.

Les petites émeutes qui ont éclaté dans le Midi commencent à donner un semblant de raison aux mesures d'ordre prises par le général de Rochebrouet pour assurer le maintien de la paix publique. Cela s'est passé à Arles, entre républicains et rien n'est plus piquant que l'accueil fait au républicain Tardieu, par les républicains ses électeurs. Il a dû mauder la force armée à son secours et il a pu juger ainsi une fois de plus que les soldats sont toujours bons à quelque chose, puisqu'ils permettent aux démagogues les plus ardens de se dégarer sans blessures des mains de forcés qui crient: A mort! à mort! avec autant de conviction et de laisser aller qu'un homme altéré demande à boire.

Seulement, avant de monter en chemin de fer, les délégués ont dit à la Commission, comme naguère Trivulce au roi Louis XII: de l'argent. Chacun s'est regardé et a répété: de l'argent; et comme personne ne voulait faire une avance, on a tenu une réunion nouvelle pour prier M. le ministre des finances d'aviser à cet égard. Quand il aura dérivé des mandats, les délégués enquêteurs partiront. Et dire que l'on a osé que les républicains refusassent le budget! En vérité, ils eussent été les premiers punis.

Les nouvelles de l'extérieur sont encore pacifiques aujourd'hui; une détente se fait et toutes les inquiétudes s'atténuent. Il ne faut pas encore souper le laurier de la paix pour s'en couronner, il sera prudent d'attendre l'ouverture du parlement anglais. On dit cependant que la Reine, qui devait faire cette ouverture en personne et prononcer un discours des plus significatifs, ne viendra pas au parlement. Cela est encore un bon signe assurément et il semble en ressortir, comme il ressort du discours de lord Carnarvon, que l'Angleterre ne veut pas la guerre.

Maie alors pourquoi cette fièvre, pourquoi tous ces armements? Sans doute

en vertu du proverbe: Si vis pacem para bellum.

Enfin, la Commission d'enquête s'est, à peu de chose près, mise d'accord hier. Il a été décidé que les délégués se mettraient en route vers la mi-janvier et commenceraient leur tour par les départements où il y aura prochainement des élections. Jusqu'ici, rien de mieux; le programme était connu et on s'attendait, d'ailleurs, à ce qu'il fût tel. Mais on avait publié, miracle étrange, de régler la question des frais de voyages. On n'avait pas songé à cela quand on avait décidé le départ pour le 2 janvier.

Comment les fortes races de paysans sont pour une nation le meilleur élément de sa vitalité et de sa puissance; c'est ce qu'a fait admirablement ressortir, à la dernière soirée du salon des œuvres, un judicieux observateur du peuple Russe, M. Y... qui a vécu longtemps au milieu des populations rurales des environs de Moscou. Dans une étude pleine de charme, l'intéressant voyageur a décrit les mœurs et les coutumes de ces robustes familles, qui ont été sans doute la plus féconde pépinière des vainqueurs de Plevna. A cet égard, il a succédé à un rapide exposé d'un plan de voyage autour du monde, par M. le docteur Mollex de la marine française, qui, à la veille de partir pour cette lointaine et périlleuse pégrination, avait bien voulu venir vendre congés des membres du salon. Enfin, au lendemain de Noël, pouvait-on ne pas accorder un souvenir à ces vieux chants de nos pères, qui font encore, à cette heure, dans certaines de nos provinces, la joie du foyer? M. Reynès s'est chargé de ce soin, en nous faisant connaître quelques-unes des admirables compositions de Saboly, le Trombaine Provençal.

Une excellente interprétation musicale a pu permettre aux auditeurs d'apprécier, en la personne du célèbre maître de chapelle d'Avignon, non seulement le mérite du poète, mais encore celui du musicien. Il y a dans cet essai de concert vocal, si heureusement réussi, toute une perspective d'agréables soirées pour le salon des œuvres.

On s'écrit du palais de la Bourse: « C'est le marché de Londres qui, pour le moment, guide notre place, car on tient très grand compte de la tenue des consolidés, l'Angleterre étant mieux à même que nous d'apprécier les chances de paix ou non.

Les financiers se préoccupent de la reprise des travaux de la Chambre. Le comité des Dix-Huit refuserait par avance de concéder à la demande du gouvernement, désireux d'en finir avec la discussion du budget et d'en obtenir le vote intégral, tandis que le comité ne voudrait encore procéder que par le vote de douzièmes.

On s'entretenait aujourd'hui à la Bourse de la manœuvre des radicaux précitant le retrait du général de Ladmirault pour confier sa place de gouverneur de notre capitale et d'un de leurs partisans... D'un autre côté, on répand le bruit de la démission probable du général Borel comme ministre de la guerre. Enfin, on nous affirme que la discussion des lois militaires promettrait de devenir très-orageuse.

Pensez donc! s'il en était autrement, ce serait l'arrêt de l'omnipotence majoritaire cassé par le suffrage universel. Et pour que le succès ne soit pas douteux, la même feuille avertit les sous-commissaires d'enquête électorale qu'elles ont le droit et le devoir de fonctionner dans les circonscriptions, d'ici au jour du vote.

A la bonne heure! voilà qui mettra les votants à l'abri de toute pression et de toute captation. La lutte se poursuivra sous les yeux, évidemment impartial, des proconsuls que préside M. Albert Grévy; leur surveillance désintéressée, leurs inquisitions paternelles rassureront tout le monde et les conservateurs le comprendront si bien qu'ils n'oseront pas même sortir de chez eux.

Très-ingénieux, trop ingénieux, en vérité! Les électeurs des campagnes feront bien de méditer les conseils suivants donnés par l'excellente Gazette des Campagnes, qui sert si utilement tout à la fois la cause de l'agriculture et de l'ordre social.

« Nous n'avons pas besoin de signaler aux ruraux l'importance capitale de cette élection. Les Conseils municipaux n'ont pas seulement l'administration des communes dans les mains. En envoyant leurs délégués aux élections électorales, ils remplissent un rôle politique de la plus haute importance.

C'est dire que le sort de la France peut dépendre des choix bons ou mauvais que feront les ruraux dans l'élection du 6 janvier. Dieu veuille que la majeure partie s'en montre à la hauteur d'une mission si délicate et si redoutable! »

Je n'ai pas besoin de vous signaler la circulaire par laquelle M. de Marcère, à son tour, fait connaître aux fonctionnaires de l'ordre administratif leurs devoirs vis à vis de la commission d'enquête électorale. Cette circulaire fait peut être moins de réserve que celle de M. Dufaure, mais enfin elle en formule quelques-unes, notamment en ce qui concerne les communications de pièces et de documents lesquelles ne pourront jamais avoir lieu qu'après en avoir référé au ministre pour chaque cas particulier.

En outre, les agents du ministère de l'Intérieur sont invités à ne pas oublier ce qu'exigent leur responsabilité et la discrétion professionnelle. Probablement, les organes de la gauche opportuniste applaudissent, par ordre, à ces recommandations, comme ils eussent applaudi à celles du garde des sceaux; au fond, ni eux ni leurs amis n'en sont satisfaits; mais il est de bonne politique, ont décidé les meneurs, de diminuer provisoirement les mécontentements qu'on peut éprouver.

Paris, 4 janvier 1878. La République française disait, l'autre jour, que l'ostacisme de tous les conservateurs était maintenant une nécessité de salut public. La voilà qui poursuit et développe son idée avec l'acharnement têtue qui distingue la secte jacobine et spécialement M. Challemel-Lacour. Elle invite le suffrage universel à se montrer impitoyable; le 6 janvier; il n'y a rien, ni considération de personnes; ni intérêt local, ni services rendus, qui puisse l'en dispenser. Et précisant, voici les beaux conseils d'apaisement qu'elle adresse à ses lecteurs: « Tous les sénateurs qui ont voté la dissolution sont dévoués, marqués à la craie blanche pour être exclus impitoyablement du scrutin de 1879... Tous les délégués qui ont en malheur de participer à la nomination d'un sénateur de la droite doivent être de même exclus des listes municipales... »

Allons! M. Gambetta et ses amis ont toujours les mêmes dispositions à créer des catégories d'indélicables. Heureusement, il appartient au suffrage universel de réviser, comme en 1871, les arrêts de leur arbitraire dictatorial.

C'est pas tout. Il y a lieu aussi de tenir un compte tout particulier de l'article consacré, ce matin, par l'organe de M. Gambetta aux élections du 27 janvier. Le moniteur du gambettisme pose en principe que, dans toutes les circonscriptions où des conservateurs ont été invalidés, les nouveaux scrutins doivent être des victoires républicaines.

1877 LE BILAN DE L'ANNÉE ÉTRANGER. — POLITIQUE, LA GUERRE. JANVIER

1. — Proclamation solennelle de la reine Victoria comme impératrice des Indes, au camp de Delhi.
2. — Promulgation de la constitution ottomane.
3. — Triomphe de la révolution dans la république de l'Équateur.
4. — Suppression de la municipalité de Metz.
5. — Réunion de la Conférence à Constantinople.

6. — Rupture des relations diplomatiques entre l'Espagne et la Chine.
7. — Convocation de l'Assemblée serbe.
8. — Circulaire diplomatique de Saffet-pacha.
9. — Expulsion de Prague du général Ignatieff.
10. — Dernières propositions égyptiennes communiquées aux membres de la Conférence turque par le marquis de Salisbury.
11. — Convocation par le Sultan, des patriarches chrétiens.
12. — Débarquement de la Porte auprès du Monténégro et de la Serbie.

13. — Ouverture des Chambres brésiliennes.
14. — Manifestation à Bruxelles contre le ministère.
15. — Circulaire du prince Gortschakoff aux Puissances européennes.
16. — Refus des provinces basques de se soumettre aux conditions imposées par le gouvernement du roi Alphonse.
17. — Révolution du palais à Constantinople.
18. — Renversement de Midhat-pacha.
19. — Ouverture du Parlement anglais.
20. — Condamnation du Cardinal Ledochowski.
21. — Agitation en Belgique.
22. — Expulsion des Juifs de la Roumanie.
23. — Convocation de la Skoupchtina.
24. — Débats au Parlement anglais sur la question d'Orient.
25. — Discours de l'Empereur Guillaume au Reichstag.
26. — Préparatifs de guerre en Russie.
27. — Nomination de M. Hatz à la présidence du Mexique.

28. — Conclusion de la paix entre la Turquie et la Serbie.
29. — Election de M. Hayes à la présidence des États-Unis.

30. —
31. —
32. —
33. —
34. —
35. —
36. —
37. —
38. —
39. —
40. —
41. —
42. —
43. —
44. —
45. —
46. —
47. —
48. —
49. —
50. —